

koum  
REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA  
SECURITE PUBLIQUE ET DES CULTES

LA DIRECTION GENERALE DE LA POLICE  
NATIONALE

LA DIRECTION DE L'EMIGRATION  
ET DE L'IMMIGRATION

N° 0694/MISPC/DGPN/DEI/SP-C

## **AUTORISATION SPECIALE D'ENTREE AU BENIN**

(ATTENTION: COMMISSAIRE AEROPORT)

Dans le cadre de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'institution du Barreau et de la tenue du 30<sup>ème</sup> congrès de la Conférence Internationale des Barreaux (**C.I.B.**) à Cotonou, le Directeur de l'Emigration et de l'Immigration vous demande de vouloir bien faciliter l'entrée sur le territoire national aux participants qui se rendront à Cotonou dans ce cadre pendant la période du 12 au 27 avril 2015 et du 30 novembre au 13 décembre 2015.

**Des visas de conférence pourront leur être donnés.**

En foi de quoi, la présente autorisation leur est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Cotonou, le 06/03/2015

LE DIRECTEUR DE L'EMIGRATION  
ET DE L'IMMIGRATION



**Didier ATCHOU**

Commissaire Principal de Police